

OPPORTUNITÉ D'ACQUISITION

9126-5553 Québec inc. et Ferme BBML

**Équipements de transport, équipements de ferme, terres agricoles
et biens immobiliers à vendre**



Sommaire exécutif

9 décembre 2024



Ces informations sont de nature confidentielle et ne peuvent être communiquées à des tiers sans le consentement écrit préalable de Raymond Chabot inc. Les informations historiques présentées ont été préparées par la Société. Nous nous réservons le droit de modifier le document à tout moment.

9126-5553 Québec inc. et Ferme BBML | Sommaire exécutif

Raymond Chabot inc. (« RCI »), en sa qualité de Séquestre aux biens de 9126-5553 Québec et certains biens de Benoit Bouffard et Myriam Laprise dans le cadre de leurs activités commerciales (« Ferme BBML »), coordonne un processus de demande de soumissions pour les équipements de transport, les équipements de ferme, les terres agricoles et les biens immobiliers utilisés dans les activités agricoles et de transport.

SOMMAIRE DES ACTIFS À VENDRE



Lot 1 – Matériel roulant relatif aux activités de transport

- ✓ Valeur marchande estimative: 1,1 million \$
- ✓ 21 camions/tracteurs routiers;
- ✓ 26 remorques de divers types (transport de bétail, « Flatbed » fermé;
- ✓ Outillages et mobiliers.



Lot 2 à 8 – Équipements de ferme et crédits-baux

- ✓ Valeur marchande estimative: 655 000 \$
- ✓ 6 véhicules et équipements sous crédit-bail: 631 000 \$;
- ✓ Divers équipements agricoles.



Lot 9 – Terrains et biens immobiliers

- ✓ Près de 19 emplacements différents (39 matricules);
- ✓ Différents types de propriétés:
 - ✓ Garages et bureau;
 - ✓ Fermes et bâtiments agricoles;
 - ✓ Maisons en location;
 - ✓ Terres agricoles et terres boisées.
- ✓ Valeurs marchandes estimatives selon les dernières évaluations disponibles : 16,2 millions \$;
- ✓ Situé majoritairement en Estrie.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES ET ÉCHÉANCIER

- Cette opportunité d'affaires s'inscrit dans le cadre de la mise sous séquestre des biens de 9126-5553 Québec inc. et Ferme BBML, laquelle se fait sous l'égide de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
- La transaction envisagée peut être structurée de différentes façons **et peut viser la totalité ou une partie des actifs**, afin de permettre de répondre aux objectifs respectifs de l'Acheteur et du Vendeur.
- Des visites pour les actifs peuvent être planifiées sur demande et en collaboration avec le séquestre.
- Les offres contraignantes doivent être reçues par courriel au Gagnon.Frederic@rcgt.com avant le **10 janvier 2025 à 11 h** – Heure de l'Est. L'ouverture des soumissions se fera sans la présence des soumissionnaires.

CONDITIONS DE VENTE

- La période de vérification diligente, incluant les visites des actifs et les rencontres avec le Séquestre, ainsi que l'accès à une salle de données virtuelle (« Data Room ») sera fourni aux investisseurs potentiels du **5 décembre 2024 au 10 janvier 2025**, à la suite de la signature d'une entente de confidentialité.
- Les modalités et conditions de vente s'appliquent à toutes les soumissions qui seront présentées. Elles font partie intégrante de la présente demande et il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir une copie.
- RCI se réserve le droit d'annuler sans motif et en tout temps le processus de demande de soumissions et le soumissionnaire reconnaît qu'il ne pourra réclamer quelque indemnité que ce soit à la suite de cette décision.
- RCI n'est pas tenue d'accepter la plus élevée ni quelconque soumission que ce soit, se réservant le droit de disposer des biens de toute autre manière prévue à la Loi.

Pour toute demande, veuillez contacter :

Emmanuel Phaneuf, M.Sc., PAIR, SAI
Associé
T (514) 393-4826
E Phaneuf.Emmanuel@rcgt.com

Gabriel Milot, CPA
Directeur
T (514) 390-4197
E Milot.Gabriel@rcgt.com

Frédéric Gagnon, CPA
Directeur
T (514) 393-4746
C gagnon.frederic@rcgt.com

Avis

Le présent document est confidentiel et ne devrait pas être reproduit ou distribué. Le seul objectif du présent document est de permettre aux acquéreurs potentiels d'évaluer leur intérêt à poursuivre une acquisition potentielle des Actifs, et il ne devrait pas être utilisé à d'autres fins. Tous les acheteurs admissibles et ceux qui demandent des renseignements doivent procéder eux-mêmes à la revue diligente concernant les questions dont il est fait mention et obtenir par eux-mêmes la preuve de l'exactitude de toutes ces questions. Bien que le plus grand soin ait été apporté à la préparation du présent document et de l'information qu'il contient, nous vous avisons, par les présentes, que nous n'acceptons aucune responsabilité ni obligation à l'égard de pertes ou dommages quels qu'ils soient et de quelque nature qu'ils soient, qui pourraient survenir, de quelque façon que ce soit, en raison de la confiance accordée au présent document et à l'information qu'il contient.